

Le Secteur de la Pharmacie au Maroc

Académie nationale pharmacie-Paris -13 /02/2019

Pr.Cherrah Yahia

professeur de pharmacologie FMPR

Doyen Faculté Pharmacie Abulcassis



Aucun lien d'intêret à déclarer

En 50 ans la population marocaine a presque triplée en passant de 11.6 millions en 1960 à 32 millions en 2011. Durant la même période le taux annuel d'accroissement démographique est passé de 2.6 % à 1.05 %.

Gain important en espérance de vie

A sa naissance, le Marocain moyen espérait vivre 47 ans en 1962 (57 en milieu urbain et 43 en milieu rural). **Aujourd'hui, un demi-siècle après, son espérance de vie est portée à 74,8 ans** (77,3 en milieu urbain et 71,7 en milieu rural).

Le gain d'espérance de vie est ainsi de 28 ans, résultante de la baisse de la mortalité aux différents âges.

- Dans le domaine pharmaceutique, le secteur privé domine totalement la production, l'importation et la distribution de gros ou de détail des médicaments.**
- dans. la zone MENA, le Maroc a la particularité d'avoir une production pharmaceutique locale très développée qui satisfait 70% environ de la demande solvable.**

Importance des paiements directs des ménages
la dépense globale de santé s'élève à 47,7Milliards de dirhams(CNS2010) . Cette dépense représente 6,2% du PIB en 2010 .

La dépense annuelle moyenne en santé par personne a atteint à peu près 1.500 dirhams en 2010 ; chiffre qui doit nous interpeller si on le compare à notre rythme de croissance.

Comparée à des pays dont le développement économique est similaire, la dépense globale de santé au Maroc n'est plus relativement faible. À titre d'exemple, le niveau des dépenses globales de santé s'élève à 6,7% du PIB en Turquie, 6,2% en Tunisie, 4,2% en Algérie, 8% en Jordanie et 7% au Liban

Avec 53,6 %, les dépenses directes des ménages restent très importantes(2010) . L'importance de cette part de la dépense de la santé constitue le principal problème du système de financement de la santé au Maroc, et constitue par conséquent une entrave supplémentaire à l'accès aux services de santé et à leur utilisation.

D'autre part, le financement collectif et solidaire (fiscal et contributif) est passé de 39,6% en 2006 à 44% en 2010. Ceci est dû principalement à l'extension de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et à l'augmentation du budget alloué au Ministère de la Santé.

- La population couverte par une assurance maladie a atteint 10,8 millions de bénéficiaires, soit **33,7% de la population du Maroc**, contre 25% en 2006.
- Les organismes gestionnaires de la couverture médicale ont dépensé 8,2 Milliards de dirhams (hors dépenses administratives), soit **762 DH/an** et par bénéficiaire contre 602 DH en 2006.
- Mise en place de la commission nationale de transparence en 2012

LA STRATEGIE SECTORIELE DE LA SANTE 2012-2016
(Médicament et dispositifs médicaux)

Les produits pharmaceutiques occupent une place considérable dans le système de santé marocain. En effet, les médicaments et biens médicaux absorbent à eux seuls **31,7% de la dépense globale de santé dont 22% pour le médicament(CNS 2010).**

Ceci explique pourquoi le médicament est devenu une problématique majeure ces dernières années au Maroc, suscitant au passage les plus vifs débats et polémiques touchant essentiellement les questions:

-du prix ,

-du taux de pénétration du générique ,

-de la disponibilité et de la rationalisation de sa gestion et son usage dans le secteur public.

Actions et mesures d'action

145 : Amélioration de l'accessibilité financière et géographique aux médicaments

- **Elaboration d'un nouveau système de fixation des prix des médicaments(2013) avec un panier référence de 5 pays ;**
- **Poursuite de l'effort de défiscalisation des médicaments onéreux ;**
- **Baisse généralisée des prix en 2013**
- **Mise en place d'un observatoire de suivi de l'évolution du marché des médicaments : consommation, prix, prescription, ventes, etc. ;**
- **Promouvoir le médicament générique ;**
- **Incitation à l'enregistrement des génériques pour les médicaments les moins génériqués.**

Action 146 : Amélioration la disponibilité des médicaments et autres produits de santé dans les grossistes et pharmacies d'officine

- **Elaboration d'une cartographie du secteur pharmaceutique ;**
- **Lancement de la mise en place des cartes d'installation des grossistes répartiteurs et des pharmacies d'officine ;**
 - **Maitrise des ruptures de stock et des alternatives thérapeutiques ;**
 - **Renforcer la capacité de l'observatoire national d'approvisionnement en médicaments et produits de santé.**

Action 147 : Opérationnaliser les pharmacies régionales dans le secteur public (dépôts régionaux)

- Accélération de la construction, du réaménagement et de l'équipement des pharmacies régionales ;**
 - Affectation des pharmaciens et personnel de manutention nécessaire au fonctionnement des pharmacies régionales ;**
 - Elaboration de procédures de fonctionnement et d'organisation des pharmacies régionales de gestion des stocks.**

Action 148 : Réviser la liste nationale des médicaments et des dispositifs médicaux essentiels

- **Révision de la liste nationale des médicaments et des dispositifs médicaux essentiels ;**
 - **Validation de la liste finale dans une commission composée de membres représentant les différents utilisateurs et gestionnaires des programmes de santé ;**
- **Edition et diffusion de la liste nationale définitive aux établissements de soins.**

Action 149 : Mettre en place une politique pharmaceutique nationale (PPN)

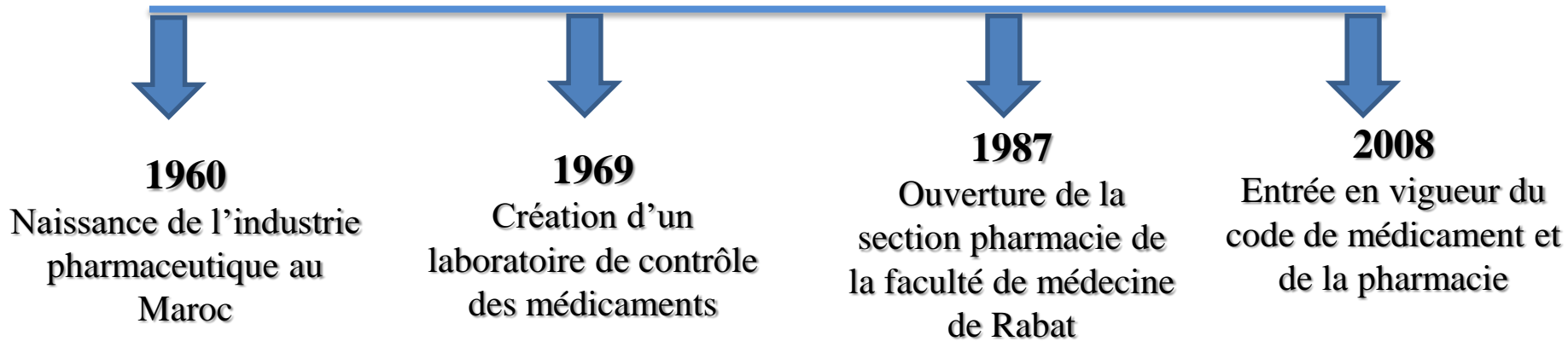
- **Elaboration d'un projet de politique pharmaceutique nationale concerté(2015) ;**
 - **Elaboration d'un projet de loi portant création de l'agence du médicament et des produits de santé ;**
- **Implantation d'indicateurs de suivi et d'évaluation de la PPN adaptés ;**
- **Accélération de la publication des textes d'application manquants.(décrets bioéquivalence en 2012, AMM en 2015)**

Action 150 : Développer un système d'information intégré, sécurisé et transparent sur les médicaments et les dispositifs médicaux

- Automatisation du traitement des demandes d'autorisation de mise sur le marché "AMM" et des autres autorisations spécifiques d'importation des médicaments;**
- Mise en place d'indicateurs de suivi pour optimiser le processus de traitement des demandes d'AMM pour les médicaments et les autres produits de santé ;**
- Finalisation de la base de données des médicaments ;**
- Mise en place d'un système d'archivage physique et numérique.**

LA LEGISLATION PHARMACEUTIQUE

Quatre dates à retenir

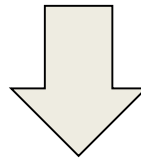


Cadre déontologique

-Le décret n° 2-63-486 du 26 décembre 1963 portant code des obligations des pharmaciens, comprend les règles juridiques qui régissent le cadre déontologique de la profession pharmaceutique.

**-Création de l'ordre national des pharmaciens
Ordres des pharmaciens industriels et grossistes, des officinaux et des biologistes**

Dahir n° 1-06-151 du 30 chaoual 1427 (22 novembre 2006)
Portant promulgation de la loi n° 17-04 portant code du
médicament et de la pharmacie



Loi n° 17-04
Portant code du médicament
et de la pharmacie

TITRE PREMIER

DU MEDICAMENT ET DES
PRODUITS PHARMACEUTIQUES
NON MEDICAMENTEUX



Chapitre premier
Définitions

Chapitre II
**Dispositions relatives
aux médicaments**

Chapitre III
**Des produits pharmaceutiques
non médicamenteux**

TITRE II

DE L'EXERCICE
DE LA PHARMACIE



Chapitre premier
Des lieux d'exercice

Chapitre II
Conditions d'exercice

Chapitre III
Des règles d'exercice

TITRE III

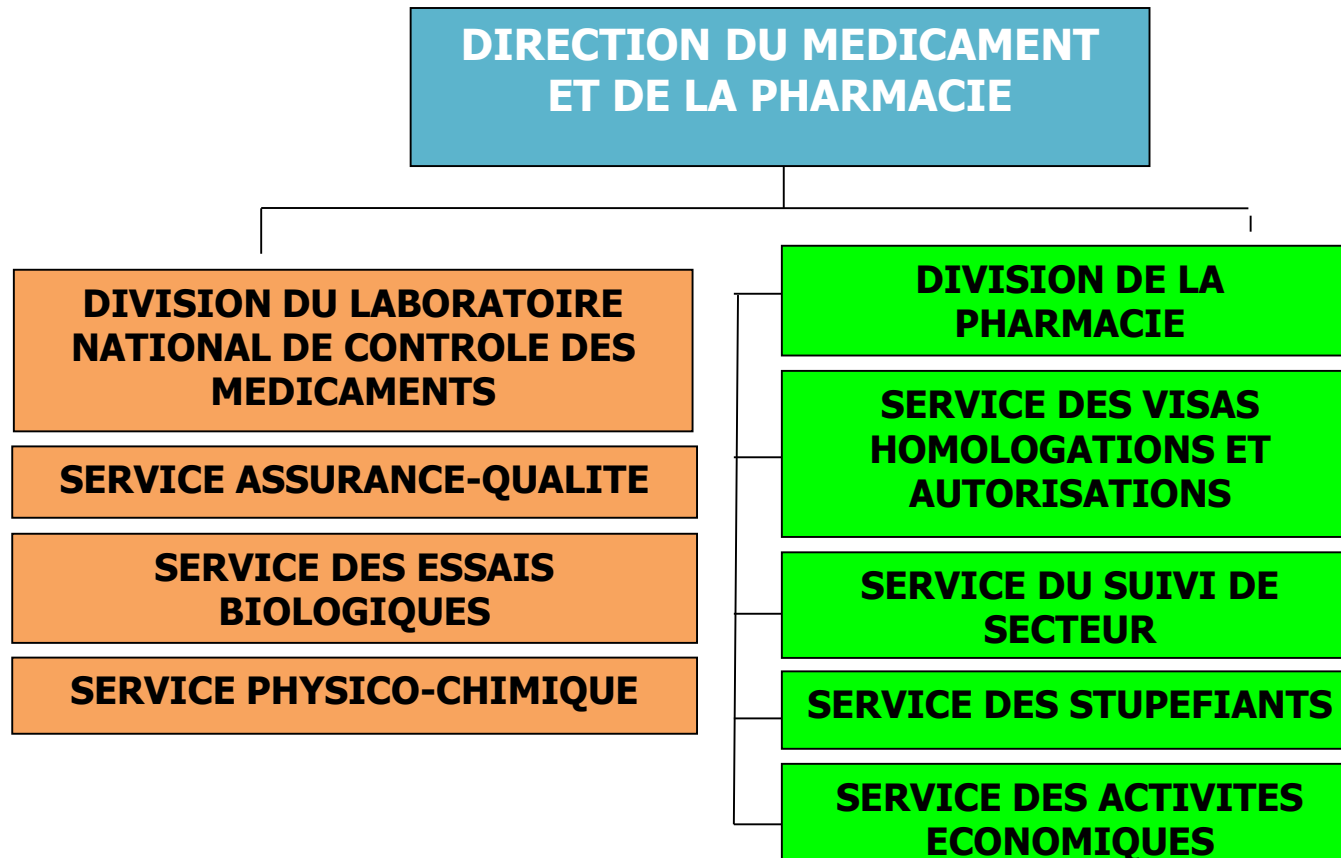
DE L'INSPECTION
DE LA PHARMACIE

TITRE IV

DISPOSITIONS TRANSITOIRES
ET PENALES

Secteur pharmaceutique au Maroc

Structure publique responsable du secteur



LES ETUDES DE PHARMACIE

4 facultés de pharmacie

Faculté de médecine et pharmacie de

Rabat:1986,120étudiants

**Faculté de médecine et pharmacie casablanca:50
étudiants,2008**

**Faculté de pharmacie Abulcassis –Rabat:72
étudiants,2016**

Faculté de pharmacie Mohamed VI,120 étudiants,2017

Recrutement à **partir du baccalauréat,(à partir de 2015)**

Maintien de l'accès en 3^{ème} année (20% des effectifs).

Durée des études: 6 années d'études:

Systeme LMD dont la 5^{ème} Hospitalo-universitaire

**6^{ème} année consacrée au stage est justifiée par la nature
professionnelle des exercices de la**

Pharmacie.

Examen National d'Habilitation

A l'issue du stage de 6^{ème} année, l'étudiant subit un examen d'habilitation destiné à évaluer les **compétences** acquises.

Cet examen permet l'exercice de la pharmacie, ouvert à tous les candidats sans distinction d'origine du diplôme.

BAC + SELECTION SUR DOSSIER + CONCOURS

1^{ère} année

2^{ème} année

3^{ème} année

4^{ème} année

5^{ème} année

6^{ème} année

Filières professionnelles
DUT

1^{er} stage officinal durée 6 semaines

Licence

2^{ème} stage hospitalier durée 6 semaines

M 1 Master

Internat

M 2 MASTER

Stages
professionnels

Examen National d'Habilitation

RESIDANAT

CONCOURS

THESE DOCTORAT :
DIPLÔME DE DOCTEUR EN PHARMACIE

Doctorat

BAC + 2 SELECTION
SUR DOSSIER +
CONCOURS

La formation:

75 modules, stages compris répartis en trois blocs:

	Nombre	%	VH	%
MAJEURS	67	89.3	3170 h 15	89.6
OUTILS	6	8.0	283 h	8.0
COMPLEMENTA IRES	2 AU CHOIX	2.7	84 h	2.4
	75	100	3537 h 15	100

Stages

4 stages sont obligatoires :

- Un stage d'initiation en pharmacie d'officine, de 6 semaines après S4.**
- Un stage d'initiation en pharmacie hospitalière, de 6 semaines après S8.**
- Un stage hospitalier en S9 et S10, équivalent à 6 modules.**
- Un stage en milieu professionnel en S11 et S12, équivalent à 12 modules.**

Validation du diplôme de docteur en pharmacie

Le diplôme de docteur en pharmacie est validé si les conditions suivantes sont satisfaites :

- Validation de toutes les années du diplôme,**
- Réussite à l'examen d'habilitation,**
- Soutenance d'une thèse de doctorat en pharmacie.**

PHARMACIE D'OFFICINE

- Nombre de pharmacies d'officine: **10700** officines pour 33 millions d'habitants(375 en 1975)
- prédominance dans la région sud à partir de casablanca
- Couverture de l'ensemble du territoire
- règle des 300m** et absence de numerus clausus
- 6000 spécialités à dispenser

PHARMACIENS DU SECTEUR PUBLIC

350 pharmaciens exercent dans le secteur public ,dont
70 au niveau central (DMP,DA,Directions régionales)
retard important,premier recrutement MS en 1997
Absence de texte encadrant l'activité du pharmacien
hospitalier
Budget médicaments secteur public: 300millios DH en
2001,675 en 2009 et 2 milliards en 2015

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Industrie Pharmaceutique Marocaine: Données générales- année 2017

- **49 d'établissements pharmaceutiques industriels**

- **> 50 000 emplois dont 12 000 emplois directs**

- **Plus de 60 grossistes répartiteurs**

- **11 000 pharmacies d'officines**

- **Qualité classée zone Europe /OMS(BPF, PH EU, ICH)**

- **2/3 du besoin du pays est couvert par la production locale**

- **1/3 de la demande locale : importations**

- **10% de la fabrication est exportée**

Dépenses en

Médicaments fabriqués localement

Au-delà des formes standard, les formes galéniques élaborées sont actuellement fabriquées au Maroc y compris:

- **La chimiothérapie à base d'hormones**
- **Les seringues pré remplies, insuline**
- **Les poches pour alimentation parentérale**

- **Les Biosimilaires (actuellement en en fill and finish mais dans 5 ans fabrication intégrale au Maroc)**

La seule forme non encore fabriquée au Maroc est l'aérosol dont la fabrication est prévue en 2019

Le secteur pharmaceutique: initiatives du Gouvernement pour booster la fabrication locale



Plan d'accélération industriel signé avec le Ministère de l'Industrie en 2006

Subventions de 30% de l'investissement total jusqu'à 30 M MAD

Octroi des terrains à des conditions avantageuses

Remboursement complet de la formation

Le contrat programme pour l'industrie pharmaceutique a été signé par les 3 associations devant SM le Roi le 20/02/2013

Le contrat de performance avec les 3 associations relatif aux écosystèmes industriels pharmaceutiques a été signé le 24/03/2016 par le gouvernement

Un écosystème dédié aux « médicaments » couvrant la chaîne de valeur des médicaments de synthèse et des médicaments Biosimilaires, décliné en 4 activités :

- Essais cliniques ;
- Principes actifs (API) et packaging ;
- Fabrication locale et export ;

Un écosystème dédié aux « dispositifs médicaux ».

- Le secteur de l'industrie pharmaceutique au Maroc est libre et ouvert à l'investissement étranger, dont les bénéfices et les plus-values sont intégralement transférables à l'étranger. En outre, pendant les cinq premières années d'activité, les entreprises exportatrices bénéficient d'une exonération de l'impôt sur les sociétés

Les Médicaments génériques

	Volume 2014 (En Millions de boites)	Evolution en volume 2014/2013	Part de Marché en volume (%)	CA 2014 en Milliards De Dhs	Evolution en valeur 2014/2013	Part de Marché en valeur (%)
MAROC	311,1	1,2	100,0 %	8,7	-2,7	100,0 %
Médicaments Génériques	103,1	3,4	33,2 %	3	0,8	34,8 %
Médicaments Princeps	207,9	0,1	66,8 %	5,7	-4,4	65,2 %

Dans les appels d'offre hospitaliers, les génériques représentent près de 90% en volume

Apports des médicaments génériques : cas des pathologies chroniques

Doses (Millions)	2009	2015*	TCAM
Antihypertenseurs	403,5	556,8	38%
Antidiabétiques oraux	278,7	408,6	47%
Hypolipémiants	46,1	93,1	102%

CA PFTTC (Millions Dhs)	2009	2015*	TCAM
Antihypertenseurs	584,3	652,9	12%
Antidiabétiques oraux	181,8	276,6	52%
Hypolipémiants	94,9	136,4	44%

Apports des médicaments génériques : cas des pathologies chroniques

• % Patients traités* 2014	1999	2009
• Antihypertenseurs 1/6	1/32	1/12
• Antidiabétiques oraux 1/2	1/21	1/8
• Hypolipémiants	1/855	1/60
• (*) : Médicaments vendus en pharmacie		

LA BIOLOGIE MEDICALE

Conditions liées aux professionnels.

Conditions de titre

- ✓ **Diplôme de médecin;**
- ✓ **Diplôme de pharmacien ;**
- ✓ **Diplôme de vétérinaire.**

Conditions liées aux professionnels.

Conditions de spécialités

- ✓ **Diplôme de spécialité médicale (spécialités de biologie);**
- ✓ **Diplôme de spécialités pharmaceutiques et biologiques (spécialités biologie médicale, pharmacie industrielle et pharmacie hospitalière).**

Conditions liées aux professionnels.

Statistiques :

- 200 médecins
- **390 pharmaciens**
- 10 vétérinaires

soit 600 au total à l'état actuel

Les normes techniques minima des LABM sont fixées par arrêté du ministre de la santé N° 2008-05 du 19 octobre 2005. *BO N° 5426 du (01-06-2006).*

CONCLUSION

L'avenir du secteur pharmaceutique au Maroc dépend en grande partie de l'extension de l'assurance-maladie à l'ensemble de la population et de la réponse aux questions posées par le nouveau contexte international et régional(export et implantation en Afrique)